Les associations

publié le 06/01/2019 - mis à jour le 06/08/2019

L'ASSOCIATION SPORTIVE

L'Association Sportive est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire. Sur la base du volontariat, l'A.S. propose aux élèves de participer aux entraînements le lundi, mardi, jeudi de 16h15 à 17h45 et le mercredi après-midi pour les rencontres organisées par l'UNSS. Chacun peut s'y inscrire, l'objectif de l'A.S. étant de permettre à chaque élève d'avoir le droit à une pratique sportive sous toutes ses formes tout au long de la scolarité. Elle est encadrée par les enseignants d'EPS qui définissent un programme d'activités permettant de découvrir la pratique de nombreux sports.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves représente les parents dont les enfants sont scolarisés au collège. Elle présente une liste de candidats lors des élections des membres du conseil d'administration. Son rôle est de représenter les parents et d'assurer le lien entre eux et avec l'administration du collège.

LE FOYER SOCIO-ÉDUCATIF

Le Foyer Socio-Éducatif est une association loi 1901. Il a pour mission de promouvoir les actions culturelles, de permettre l'accès à un maximum d'activités et de faciliter la vie des élèves au collège en contribuant à l'amélioration de leur cadre de vie et de détente. Il est géré par un bureau et animé par des parents et enseignants bénévoles. Ses recettes proviennent des adhésions des familles, des actions spécifiques (vente de brioches par exemple). Il a porte une aide financière pour les séjours et voyages scolaires, il finance les activités proposées par les clubs.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.